

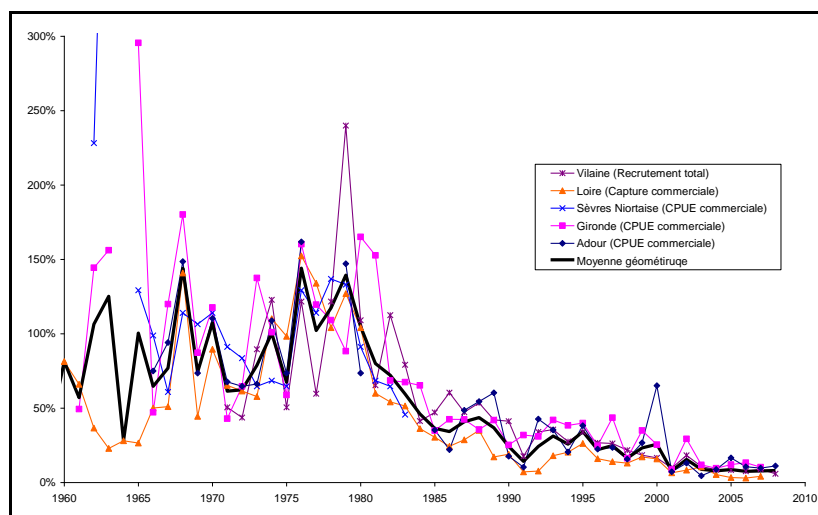
LE PROJET DE RIVIERE INDEX ANGUILE SUR LA DRONNE



Rappels sur la situation de l'anguille

L'anguille européenne est un poisson migrateur dont la population fonctionne à l'échelle européenne. Elle se reproduit en plein océan, dans la mer des Sargasses, puis colonise les rivières d'Europe où elle effectue sa croissance. La France, par sa position privilégiée par rapport au Gulf Stream, est l'une des zones les plus fortement alimentée par les arrivées océaniques de civelles (alevins d'anguilles).

Depuis plusieurs décennies, on observe une nette décroissance des populations d'anguilles. Les statistiques de pêche françaises montrent une chute brutale à partir des années 1980.



Données statistiques sur le recrutement d'anguilles dans les principaux bassins versants français (source Ministère de l'Ecologie)

Cette situation a motivé l'adoption d'un règlement européen en 2007 et d'un plan national français en 2009 pour la restauration de l'anguille.

La Dronne : site national de référence

Pour tenter d'apprécier l'efficacité des mesures conservatoires contenues dans le plan national anguille, il est prévu de mettre en place des réseaux de suivi de l'espèce sur des « rivières index ». Ce réseau, coordonné, au niveau national, par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), doit représenter les principaux contextes des rivières françaises à anguilles. La rivière Dronne a été retenue comme l'un de ces sites nationaux. Pour la mise en œuvre des sites index, il est prévu de s'appuyer sur des porteurs d'action locaux. **EPIDOR a été sollicité pour porter le site index Dronne.**



La Dronne, rivière de référence nationale pour l'anguille

En parallèle de cette démarche, l'ONEMA envisage de développer sur la Dronne des actions scientifiques (marquages, radiopistage...) pour mieux comprendre les migrations de dévalaison des anguilles vers la mer et pour mieux apprécier, pendant cette phase, les difficultés créées par les barrages et les installations hydroélectriques. Ce programme « recherche et développement », qui impliquerait le déploiement de moyens techniques et scientifiques internes à l'ONEMA, s'appuierait sur le dispositif de la « rivière index ». La Dronne constituera donc aussi un **site de référence national** sur le plan de la recherche.



L'ONEMA veut focaliser un effort de recherche national sur les anguilles de la Dronne

Présentation de l'action « site index anguille Dronne » portée par EPIDOR

L'action pourra être engagée de façon annuelle, par tranche, mais elle n'a de sens que si elle est menée sur plusieurs années. Il est raisonnable, dans un premier temps de fixer un objectif de fonctionnement sur **trois à cinq ans**.

Le dispositif de site index consistera à mettre en œuvre un contrôle des anguilles dévalant l'axe Dronne au niveau de 3 sites. Le contrôle s'effectuera par des piégeages, réalisés à partir d'anciennes pêcheries situées sur des moulins existants, et qui seront réhabilitées pour l'opération.



Usine et barrage de Monfourat (33)

Moulin de Renamon (24)

Localisation des trois sites de piégeage pressentis



Moulin de Poltrot (16)

La remise en état des pêcheries sera réalisée au cours du premier semestre 2011.

Les pêcheries scientifiques seront ensuite mises en œuvre pendant 6 mois de l'année (du 15 septembre au 15 mars). Un protocole sera mis en place en coordination avec l'ONEMA. La mise en œuvre et la relève des pièges devra être assurée de façon quotidienne, 7 jours sur 7, avec une surveillance nocturne des pièges lors des principales périodes de dévalaison. **L'exploitation des pêcheries sera confiée à des acteurs locaux** déjà impliqués dans les actions de gestion des cours d'eau et disposant de moyens déjà en place. Le SMEAP (syndicat mixte d'étude et d'aménagement du pays ribéracois), la communauté de communes d'Aubeterre et la fédération de pêche de la Gironde sont pressentis pour assurer cette gestion. Les moyens nécessaires pour cette exploitation sont estimés à un équivalent mi-temps agent technique (plus astreintes de week-end et jours fériés) pendant 6 mois.

EPIDOR assurera la coordination de ce réseau qui concerne un territoire de 4 départements et 2 régions (Brantôme-Coutras). Les moyens nécessaires à la coordination sont estimés à un équivalent mi-temps technicien pendant 6 mois.

Un rapport annuel sera établi pour présenter les résultats annuels de suivi. Des collaborations seront mises en place avec l'ONEMA pour le développement des suivis complémentaires (marquages / recaptures, suivis par radiotéléométrie) qui seront réalisés par celui-ci dans le cadre de son programme de recherche.

Programmation 1^{ère} tranche (2011)

Début de l'opération : mars 2011

Fin de l'opération : avril 2012

Programmation autres tranches (2012-2015)

Début des opérations : septembre année n

Fin de l'opération : avril année n+1